

IF 6118

# ALYTES

**Février 1982**

**Volume 1, fascicule 1**



ALYTES

Volume 1, fascicle 1

Fevrier 1985

246118

# ALYTES

Bulletin trimestriel  
Février 1982

Volume 1  
Fascicule 1

## SOMMAIRE

+ + + +

A. DUBOIS et J.-J. MORERE	<i>Editorial</i> .....	2
LE COLLEGE SCIENTIFIQUE	<i>Cher Collègue</i> .....	3
LE COLLEGE SCIENTIFIQUE	<i>Enquête sur la Répartition des Amphibiens en France:</i> <i>Texte d'accompagnement de la</i> <i>fiche-enquête</i> .....	5
A. DUBOIS	<i>A propos de l'article de G. H. Parent sur la répartition des Amphibiens et Reptiles en France</i> .....	12



Bibliothèque Centrale Muséum



3 3001 00084693 0 Paris

## EDITORIAL

La naissance d'une nouvelle Enquête de Répartition des Amphibiens en France, dans le cadre du Muséum national d'Histoire naturelle, rendait nécessaire l'existence d'une publication régulière établissant une liaison entre les différents collaborateurs de l'enquête. C'est ce qui nous a conduits à créer ce nouveau Bulletin. Dans ce premier numéro vous trouverez tous les détails concernant la création et l'organisation de cette nouvelle enquête. A partir du deuxième numéro, le Bulletin sera envoyé systématiquement à tous les batrachologues et observateurs qui nous en feront la demande ou qui participeront à l'enquête.

Nous avons donné au Bulletin le titre d'Alytes, car ce mot court et élégant est le nom scientifique du crapaud accoucheur, ce charmant petit Anoure aux moeurs reproductrices très particulières, uniques au monde, et qui ne se rencontre qu'en Europe occidentale et dans une petite partie de l'Afrique du Nord.

Consacré exclusivement aux Amphibiens, Alytes présentera avant tout les documents et travaux relatifs à l'enquête de répartition Amphibiens, mais accueillera également des notes, articles ou dessins portant sur les Amphibiens en général: observations de terrain ou d'élevage, notes sur la répartition (en France ou ailleurs), sur l'écologie, le comportement de ces animaux, dessins d'animaux en vie, etc. Votre collaboration à la rédaction de ce Bulletin sera la bienvenue: adressez vos textes, dessins, ainsi que toutes remarques, suggestions ou critiques, à la rédaction (adresse en fin de numéro). Nous vous en remercions d'avance.

Alain DUBOIS et Jean-Jacques MORERE

Cher Collègue,

Voici une nouvelle année qui commence et avec elle de nouvelles perspectives pour l'étude de la Répartition des Amphibiens en France.

La démission du Collège scientifique Amphibiens de la S.H.F.

Nous avons fait paraître en 1980 un texte d'accompagnement à la fiche-enquête, précisant les conditions dans lesquelles nous entendions réaliser cette enquête dans le cadre de la S.H.F. Ce texte, imprimé par le Secrétariat Faune Flore, apportait notamment certaines garanties aux observateurs. Il avait été soumis au Président de la S.H.F. et approuvé à l'A.G. de mai 1980. Il a été dénoncé début 1981 par le S.F.F. et par voie de conséquence, le contrat avec le Ministère de l'Environnement fut suspendu. De ce fait, n'ayant plus de crédits et tous nos textes manuscrits étant bloqués par le S.F.F., il nous a été impossible de vous faire parvenir quoi que ce soit. Seuls deux articles ont pu paraître, avec retard, dans le bulletin de la S.H.F. durant l'année 1981.

Dans un esprit de conciliation nous avons participé en décembre 1981 à une réunion mettant en présence les responsables du S.F.F., les instances dirigeantes de la S.H.F. et le Collège scientifique Amphibiens S.H.F. Non soutenus par le Président et le Vice-Président de la S.H.F., nous n'avons pu parvenir à un accord avec le S.F.F.

Nous nous sentions liés moralement avec vous par le texte d'accompagnement qui définissait l'organisation de l'enquête et l'utilisation de vos observations. N'étant plus en mesure de respecter ces engagements ni d'apporter de garanties aux observateurs et d'assurer un travail scientifique sérieux, il n'était plus possible pour nous de continuer à travailler pour l'enquête de la S.H.F.

### Une nouvelle Enquête de Répartition.

Mais les problèmes de répartition des Amphibiens en France nous intéressent toujours. Aussi avons-nous décidé de lancer une nouvelle Enquête de Répartition des Amphibiens en France sous le patronage du Muséum National d'Histoire Naturelle, avec l'appui de Mr. le Professeur E.R. Brygoo, Directeur du Laboratoire des Reptiles et Amphibiens.

Nous vous faisons parvenir un texte précisant les conditions d'organisation et le déroulement de cette Enquête Muséum National d'Histoire Naturelle. L'équipe restant pratiquement inchangée, vous ne serez pas surpris de retrouver les mêmes structures. Cette nouvelle enquête est dirigée par un Collège scientifique. Le Coordonnateur est Michel Breuil.

L'article de G.H. Parent, que nous vous adressons ci-joint, sert de base de départ à cette Enquête de Répartition Muséum. Il est présenté et ses conditions d'utilisation sont précisées par l'un de nous. Une nouvelle fiche-enquête, que nous avons cherché à simplifier, vous est proposée également.

Nous serions très heureux de pouvoir vous compter parmi les collaborateurs de cette nouvelle enquête. Si vous voulez bien nous accorder votre confiance, nous retranscrirons les observations que vous nous avez fait parvenir jusqu'à présent sur nos nouvelles fiches. Dans le cas contraire, nous vous retournerons vos fiches.

Bien cordialement,

Le Collège scientifique,  
Enquête de Répartition des Amphibiens  
Muséum National d'Histoire Naturelle,

M. BREUIL, Mme M. CLERGUE, A. DUBOIS,  
Pr. J. JOLY, J.-J. MORERE, G.H. PARENT,  
Melle M. PAILLETTE, J.-P. RISCH,  
M. THIREAU, R. THORN.

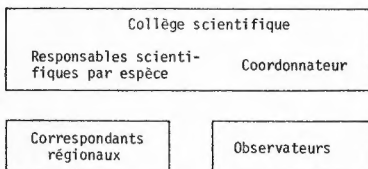
N.B. Adressez toute correspondance et demande de fiches à :  
Mr. Michel Breuil, Coordonnateur  
Enquête de Répartition Amphibiens  
Muséum National d'Histoire Naturelle  
Laboratoire des Reptiles et Amphibiens  
25, rue Cuvier  
75005 Paris

## ENQUÊTE SUR LA RÉPARTITION DES AMPHIBIENS EN FRANCE

Texte d'accompagnement de la fiche-enquête.

XXXXXXXXXX

Il est indispensable dans diverses disciplines scientifiques de connaître de façon précise et contrôlée l'aire de répartition des organismes vivants. De plus, il devient urgent face à l'influence toujours croissante des activités humaines (transformation du milieu, pollution, etc...) de recueillir des repères précis et datés sur la distribution et la diversité des Amphibiens en France. Leur répartition exacte est encore bien mal définie, même si les grandes lignes en semblent connues.

I. Organisation de l'enquêteA.- Les Observateurs

Ils recueillent sur le terrain les données relatives à la présence des espèces et transcrivent leurs informations sur les fiches-enquête qu'ils transmettent régulièrement au coordonnateur.

Un problème central concerne la validité des déterminations effectuées par les observateurs. Il n'est pas question de demander à ceux-ci de tuer systématiquement des individus des espèces observées, comme preuve de leur bonne détermination, mais il leur est conseillé de récolter et conserver les exemplaires trouvés morts.

Depuis l'arrêté du 24 avril 1979 (du Ministre de l'Environnement et du Cadre de vie et du Ministre de l'Agriculture) sur les Amphibiens (et Reptiles) protégés en France, faisant suite à la loi du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature et conformément au décret du 25 novembre 1977, la récolte et le transport de ces espèces sont interdits. En demandant une autorisation nominative renouvelable par l'intermédiaire du coordonnateur, les observateurs peuvent conserver un exemplaire de chaque espèce. Ces spécimens doivent être envoyés aux responsables scientifiques concernés qui les retourneront à l'observateur après contrôle de la détermination. Ainsi chaque observateur se trouvera en possession d'une collection de référence dont chacune des espèces aura été déterminée par le même responsable scientifique pour l'ensemble du pays.

De plus, les observateurs ont toute latitude pour entrer en contact avec les correspondants régionaux et leur soumettre leurs observations.

### B.- Le Coordonnateur

Il convoque et anime le collège scientifique. Il reçoit les fiches-enquête de chacun des observateurs : sa tâche est essentiellement d'ordre administratif. Il répartit les fiches aux différents responsables scientifiques en fonction des espèces considérées. Il établit et tient à jour un fichier des noms et des adresses de tous les participants à l'enquête. Il reçoit, répond ou ventile tout le courrier relatif à l'enquête. Il envoie aux observateurs les fiches à remplir.

### C.- Les Responsables scientifiques

Chacun d'entre eux est responsable (tout ou partie <sup>(1)</sup>), à l'échelle nationale, d'une espèce d'Amphibien et s'engage à respecter le plan de travail suivant :

- établir et exploiter la bibliographie complète, pour la France, de l'espèce en question ;
- examiner les collections des Musées ;
- faire état régulièrement (au moins une fois par an) de l'avancement de ses travaux.

Le "responsable" scientifique signe ses travaux et donc en assume la "responsabilité" scientifique : il doit en effet contrôler les déterminations qui lui sont soumises, entrer en contact directement avec les observateurs ou les correspondants régionaux, aller sur le terrain vérifier les données douteuses ou apporter des précisions lorsque cela est souhaitable. En somme, il ne se contente pas de recevoir des données, de les réunir et de signer l'article relatif à la distribution de l'espèce.

Compte-tenu de l'importance du travail, chaque responsable scientifique ne pourra pas s'engager à traiter simultanément plus de trois espèces différentes. En revanche, il est possible que deux personnes s'associent pour travailler sur une même espèce.

### D.- Le Collège scientifique

Le coordonnateur et les responsables scientifiques constituent le collège scientifique. Celui-ci s'informe de l'avancement du travail de chacun de ses membres et oriente le déroulement de l'enquête. Il assure l'harmonisation des publications, en particulier le commentaire des cartes, se réunit au moins une fois par an sur convocation du coordonnateur. Les responsables scientifiques élisent le coordonnateur. Ils sont cooptés par le collège ; leurs noms seront communiqués au fur et à mesure de leur nomination.

### E.- Les Correspondants régionaux

Ils sont choisis par le collège scientifique. Ils connaissent particulièrement bien leur région et contribuent à résoudre les problèmes à l'échelon local ; ils sont en contact avec les responsables scientifiques d'une part, et les observateurs d'autre part.

**NOTE** : Les différentes fonctions de Coordinateur, Responsable scientifique, Correspondant régional et Observateur ne sont pas incompatibles dans la mesure où elles sont remplies avec sérieux et compétence.

(1) - selon qu'il y a un ou plusieurs signataires pour une même espèce.



## II. Garanties

Il importe de donner aux observateurs un certain nombre de garanties sur le devenir de leurs observations. Les personnes recevant ou utilisant les fiches-enquête ou données y figurant (coordonnateur, responsables scientifiques, correspondants régionaux) et dont les noms et adresses sont fournis en annexes, s'engagent moralement à ne communiquer ni utiliser, à quelle fin que ce soit, aucun renseignement en dehors des clauses figurées dans le paragraphe suivant (publications).

L'observateur est assuré, pour les espèces qu'il juge rares ou menacées dans certaines localités, que seuls le responsable scientifique et le coordonnateur auront accès aux fiches (inscrire dans la rubrique I : confidentiel). Il peut aussi barrer au crayon les informations qu'il ne souhaite pas voir diffusées mais qu'il veut bien confier au responsable scientifique et au coordonnateur. La publication éventuelle de ces données confidentielles ne pourra se faire que sur décision du collège scientifique, avec l'accord de l'observateur. Les consignes de sécurité demandées par les observateurs seront respectées.

Les données sont stockées au Laboratoire des Reptiles et Amphibiens du Muséum National d'Histoire Naturelle. Leur gestion et leur utilisation est sous la responsabilité du collège scientifique.

## III. Publications

Les responsables scientifiques fourniront chaque année un état d'avancement de leur travail. Ils signent les commentaires de cartes avec mention de la participation, selon leur convenance, d'un ou plusieurs observateurs ou correspondants régionaux.

La publication d'un Atlas est prévue lorsque toutes les espèces auront été traitées. Aucune date n'est fixée pour l'instant. Les résultats partiels d'une ou plusieurs espèces pourront être publiés entre temps sous le titre "Enquête sur la répartition des Amphibiens en France, Laboratoire des Reptiles et Amphibiens, Muséum National d'Histoire Naturelle", suivi d'un numéro de série.

Le commentaire des cartes devra s'ordonner autour des points suivants :

- . aire de répartition (horizontale) de l'espèce en France,
- . répartition altitudinale,
- . exigences écologiques,
- . facteurs historiques jouant sur la répartition (paléoclimatologie, action de l'homme...),
- . bibliographie.

Une liste de tous les collaborateurs à l'enquête sera publiée avec

l'Atlas.

#### IV. Instructions pour remplir la fiche-enquête

La fiche-enquête a été établie par le Collège scientifique. Chaque observateur doit remplir une fiche par espèce, pour un lieu déterminé. Il est recommandé de lire attentivement les instructions portées au recto et au verso de la fiche. Les différentes informations demandées sont regroupées en rubriques de A à I. Voici quelques remarques supplémentaires :

##### - Rubrique A "observateur"

Si cela vous ennuie, ne portez pas votre adresse sur chacune des fiches d'un même envoi mais seulement sur la première feuille concernant chaque espèce. Cependant n'oubliez pas d'inscrire votre nom sur chaque fiche.

##### - Rubrique B "espèce observée"

Nous ne saurions trop insister sur l'importance capitale de la qualité de la détermination. La littérature abonde en informations erronées qui se perpétuent très fréquemment. L'observateur ne doit remplir une fiche que lorsque l'espèce est déterminée avec sécurité. En cas de doute sur une détermination, l'observateur doit (avant de remplir une fiche) entrer en contact avec le responsable scientifique de l'espèce et, le cas échéant, le correspondant régional. Ce n'est qu'après élimination des incertitudes qu'il devra remplir une fiche.

##### "sous-espèce"

Cette information est facultative. Mais, si elle est précisée, elle doit être accompagnée d'une justification (dessin ou commentaire des caractères ayant permis de reconnaître la sous-espèce; utilisez pour cela le verso de la fiche).

##### - Rubriques C et E "année d'observation" et "date"

La même fiche peut être utilisée pour plusieurs observations successives (rubr. E) effectuées la même année (rubr. C) au même lieu (rubr. D). En cas d'observations répétées sur plusieurs années au même endroit, vous pouvez n'utiliser qu'une seule fiche en mentionnant dans la rubrique I les années concernées.

Ex. : "observation renouvelée de 1976 à 1982" ou "idem pour 1976, 1978 et 1981".

##### - Rubrique D "lieu d'observation"

La localisation est demandée avec une grande précision, ceci pour trois raisons :

- possibilité de transcrire les résultats selon différentes grilles de sortie,
- possibilité de publier les résultats à des échelles différentes (établissement de cartes régionales...),
- possibilité d'établir des cartes historiques montrant la disparition ou l'extension de certaines espèces, sous-espèces ou populations.

Il peut être important de savoir dans quelques années que telle ou telle espèce existait ici ou là auparavant.

En tout état de cause, un observateur qui jugerait inopportun de fournir une localité trop précise peut choisir le degré de précision de localisation qui lui semble approprié (centigrade, décigrade...; mettre une croix dans la

case correspondante). Il est bien naturellement libre de fournir ou non les renseignements concernant les coordonnées, l'altitude... Préciser lorsqu'il s'agit d'anciens départements (75,78 par ex.).

#### "coordonnées en grades"

Il est préférable d'utiliser les coordonnées en grades pour faciliter le travail des responsables scientifiques et des correspondants régionaux, mais les observateurs qui ne souhaitent pas le faire, peuvent fournir dans la rubrique "précisions supplémentaires" diverses indications permettant de préciser le lieu d'observation (ex. : .X. km au S.E. de (Y!!!@9@) sur la route de .....). Le nom et le n° de la carte utilisée sont particulièrement utiles dans ce cas.

#### "altitude"

L'altitude peut être déterminée à partir de cartes à courbes de niveau (indiquer la précision - erreur - accordée à cette valeur). Lorsque plusieurs individus ont été observés, donner simplement les valeurs limites (inférieure et supérieure) de leur lieu d'observation.

#### - Rubriques F et G "sexe ou état et abondance" et "nature du contact"

Les données qui y seront portées (facultatives) permettront aux responsables scientifiques un meilleur contrôle des déterminations ou de juger si, éventuellement, il s'agit d'animaux introduits hors de leur aire de répartition naturelle.

#### rubrique F

Lorsque l'abondance est estimée, faire précéder le nombre du signe "+".

#### - Rubrique H "origine des données"

Une donnée de collection ou de la littérature doit aussi être considérée comme une observation de terrain et transcrite comme telle sur la fiche-enquête. Pour les données qui seraient incomplètes (date ou lieu imprécis etc...), il convient que le rédacteur de la fiche barre au crayon les cases des rubriques auxquelles il ne peut être répondu.

- Le biotope et le microclimat, s'ils présentent des particularités, pourront être précisés dans la rubrique I "indications complémentaires" ou dans la partie "Annexe", au dos de la fiche-enquête.

#### Recommandation

Ne stockez pas vos fiches trop longtemps, pour que nous puissions les dépouiller au fur et à mesure. Pensez à les retourner régulièrement au coordonnateur; un ou deux envois par an seraient souhaitables.

Paris, Février 1982.

Le Collège scientifique,

Enquête de Répartition Amphibiens  
Laboratoire des Reptiles et Amphibiens  
Muséum National d'Histoire Naturelle.

## ANOURES DE FRANCE

Bombina variegataDiscoglossus pictusDiscoglossus sardusAlytes obstetricansPelobates cultripesPelobates fuscusPelodytes punctatusBufo bufoBufo calamitaBufo viridisHyla arborea (incl. ssp. sarda)Hyla meridionalisRana temporaria (incl. "honorati" et "iberica")Rana arvalisRana dalmatinaRana "esculenta" (incl. Grenouilles vertes de Corse et "esculenta" du Midi)Rana lessonaeRana perezi(Rana ridibunda: présence en France incertaine)

## URODELES DE FRANCE

Salamandra salamandraSalamandra atraTriturus helveticusTriturus vulgarisTriturus cristatusTriturus marmoratusTriturus alpestrisEuproctus asperEuproctus montanusHydromantes italicus

## Liste provisoire des Responsables scientifiques (Février 1982)

BREUIL, M. Coordonnateur	Laboratoire des Reptiles et Amphibiens Muséum national d'Histoire naturelle 25, rue Cuvier - 75005 Paris <u>Triturus alpestris</u>
CLERGUE, M. (Mme)	Laboratoire d'Hydrobiologie Université Paul-Sabatier 118, route de Narbonne - 31062 Toulouse Cedex <u>Euproctus asper</u>
DUBOIS, A.	Laboratoire des Reptiles et Amphibiens Muséum national d'Histoire naturelle 25, rue Cuvier - 75005 Paris <u>Rana temporaria</u> , <u>Rana dalmatina</u> , <u>Bombina variegata</u>
JOLY, J.	Laboratoire de Biologie de la Reproduction Université de Rennes I Avenue du Général-Leclerc - 35042 Rennes Cedex <u>Salamandra salamandra</u>
MORERE, J.-J.	Laboratoire des Reptiles et Amphibiens Muséum national d'Histoire naturelle 25, rue Cuvier - 75005 Paris <u>Discoglossus pictus</u> , <u>Hyla meridionalis</u>
PARENT, G.H.	37, rue des Blindés - B-6700 Arlon (Belgique) <u>Bufo viridis</u> , <u>Rana arvalis</u>
PAILLETTE, M. (Mlle)	Laboratoire d'Ecologie générale Muséum national d'Histoire naturelle 4, avenue du Petit-Château - 91800 Brunoy <u>Hyla arborea</u> , <u>Hyla meridionalis</u>
RISCH, J.-P.	Laboratoire des Reptiles et Amphibiens Muséum national d'Histoire naturelle 25, rue Cuvier - 75005 Paris <u>Triturus helveticus</u> , <u>Triturus vulgaris</u>
THORN, R.	456, route de Longwy - L-1921 Luxembourg (Luxembourg) <u>Hydromantes italicus</u>
THIREAU, M.	Laboratoire des Reptiles et Amphibiens Muséum national d'Histoire naturelle 25, rue Cuvier - 75005 Paris <u>Salamandra atra</u> , <u>Triturus cristatus</u> , <u>Tr. marmoratus</u>

A propos de l'article de G. H. Parent sur  
la répartition des Amphibiens et Reptiles  
en France

La nécessité d'une enquête sur la répartition des Amphibiens en France s'est imposée il y a quelques années à plusieurs herpétologistes, conscients de l'insuffisance des données traditionnelles de la littérature à cet égard. Cette dernière fourmille en effet de données douteuses, incomplètes, parfois franchement fausses, qui malheureusement ont souvent été répétées telles quelles, sans le moindre examen critique, d'article en article et d'ouvrage en ouvrage. Les sources d'erreur sont doubles: animaux mal identifiés; localités de capture inexactes. Malgré le nombre restreint des espèces d'Amphibiens susceptibles d'être rencontrées en France, les erreurs de détermination s'avèrent en effet fréquentes, tant dans la littérature scientifique que dans les collections de Muséums. Les erreurs de localités ne sont pas rares non plus dans la littérature et dans les collections, surtout lorsqu'il s'agit de récoltes relativement anciennes.

L'enquête de répartition des Amphibiens en France ne débute donc pas sur un terrain vierge: de nombreuses informations existent déjà, mais une analyse critique serrée de la validité de ces informations est nécessaire. Toute nouvelle observation d'une espèce effectuée par un collaborateur de l'enquête peut entrer dans l'une des deux catégories suivantes: soit la localité de cette observation est située au sein de l'aire de répartition précédemment attribuée, en France, à cette espèce; soit elle est en dehors de cette aire. Il serait faux de penser que seules les observations appartenant à la deuxième catégorie présentent un intérêt: les observations de la première catégorie permettent de confirmer ce qui n'était, souvent, qu'une présomption; elles présentent de plus le grand intérêt de nous permettre de savoir que telle espèce était encore présente dans telle région et en telle année, ce qui nous donnera dans l'avenir le moyen de juger objectivement de la raréfaction ou de la disparition de certaines

espèces d'Amphibiens dans certaines régions de France. Quant aux observations "nouvelles", située en dehors de l'aire de répartition connue de l'espèce en France, elles sont bien entendu, si l'identification de l'espèce est correcte, fort intéressantes. La nouveauté de l'observation peut être due à deux causes: insuffisance des connaissances antérieures (l'espèce était déjà présente dans la région depuis longtemps mais n'y avait jamais été observée); colonisation récente de cette région par l'espèce concernée, soit que celle-ci soit actuellement en expansion dans cette région, soit que des individus de cette espèce y aient été introduits artificiellement par l'homme.

Pour pouvoir faire oeuvre utile, il importe avant tout que chaque collaborateur à l'enquête de répartition des Amphibiens en France s'assure de la validité de toutes ses déterminations, et de l'exactitude de la localisation des observations. Ceci étant, l'observateur soucieux d'une efficacité accrue de son travail pourra souhaiter concentrer son effort d'observation sur certaines régions plus intéressantes que d'autres: régions pour lesquelles les informations sur la répartition des Amphibiens sont particulièrement insuffisantes ou douteuses; régions considérées actuellement comme des limites d'aires de répartition, afin de préciser autant que possible la situation de ces limites; régions où certaines espèces n'avaient pas encore été signalées mais où l'observateur les a trouvées, de manière à établir s'il s'agit bien de populations stables ou au contraire d'individus isolés, peut-être récemment introduite par l'homme mais n'ayant pas fondé de populations.

L'observateur pourra donc être aidé dans son travail s'il dispose d'un document faisant le point sur l'état actuel des connaissances sur la répartition des Amphibiens en France. Malheureusement, aucun des petits livres et guides des Amphibiens d'Europe ou de France actuellement existants ne peut jouer ce rôle, la plupart de ces ouvrages étant en grande partie copiés les uns sur les autres et répétant notamment les mêmes erreurs. Le meilleur de ces guides, celui de Arnold et Burton (1978), échappe à cette critique mais se situe à l'échelle de l'ensemble de l'Europe, et les cartes de répartition, fort correctes en général, qu'il donne, sont trop peu détaillées pour permettre un

travail efficace à l'échelle d'un seul pays comme la France. Quant à l'Atlas préliminaire édité par la Société herpétologique de France en 1978, il ne peut guère non plus remplir ce rôle en raison de la méthode de travail qui a présidé à l'élaboration de la plupart de ses cartes, les observations d'Amphibiens y étant soit reportées telles quelles, sans examen critique de leur validité, soit, dans certains cas, (et ce qui revient au même du point de vue méthodologique), purement et simplement supprimées, sans supplément d'enquête, lorsqu'elles ne correspondaient pas avec les données de la littérature: il en résulte que cet Atlas comporte, en plus de quelques rares cartes ayant fait l'objet d'un traitement sérieux (par exemple Euproctus asper et Euproctus montanus), d'une part des cartes manifestement fausses, soit dans l'ensemble (par exemple Rana arvalis et Rana ridibunda), soit en partie (par exemple Hyla arborea et Hyla meridionalis), et d'autre part des cartes apparemment exactes car ne contredisant pas les données de la littérature (par exemple Bufo bufo et Rana dalmatina) mais reposant en réalité elles aussi sur des points n'ayant fait l'objet d'aucun contrôle véritable, et donc guère plus fiables que les précédentes.

Ayant depuis longtemps constaté l'existence d'une lacune grave à cet égard, G. H. Parent s'est attaché à l'élaboration d'un document de base regroupant, après un examen critique de celles-ci, l'ensemble des données de la littérature et des collections des Muséums, ainsi que ses observations personnelles sur les Amphibiens et Reptiles de la France et du Bénélux. Ce travail de synthèse, fruit de nombreuses années de recherches bibliographiques, dans les Muséums et sur le terrain, ne constitue nullement un document définitif, l'auteur l'admet lui-même. Le but de ce travail n'est pas de remplacer l'Atlas de répartition des Amphibiens en France actuellement en préparation, mais de faire le point des connaissances actuelles en ce domaine. A ce titre ce document sérieux et stimulant fournira un point d'appui fort utile pour l'enquête de répartition. Le Collège scientifique de l'enquête a jugé qu'il serait fort souhaitable que l'ensemble des collaborateurs de l'enquête disposent d'un exemplaire de ce document de travail, et a décidé, avec l'accord de G. H. Parent (membre du Collège) et de la Société Linnéenne de Lyon (dans le



Bulletin de laquelle cet article est publié), de faire l'achat d'un stock de tirés-à-part de cet article et de diffuser ceux-ci auprès de tous les enquêteurs. Cet article rendra également service aux herpétologistes s'intéressant aux Reptiles, puisqu'il traite des Amphibiens et des Reptiles de France dans leur ensemble.

Alain DUBOIS

Rédacteurs: Alain DUBOIS et Jean-Jacques MORERE  
Laboratoire des Reptiles et Amphibiens  
Muséum national d'Histoire naturelle  
25, rue Cuvier  
75005 Paris

Abonnement annuel: 10 F.  
Prix au numéro: 5 F.

Directeur de la publication: Alain DUBOIS  
N° commission paritaire: demande en cours  
Imprimé à: Ecole mixte et Collège d'Enseignement  
Commercial, 19, rue Maria Deraismes,  
75017 Paris



11  
1 DEC, 1982

